

Budget 2015

Pour la deuxième année de son mandat, le Conseil municipal de la Ville de Bedford réussi à geler le taux de taxe foncière général au même niveau, et ce, malgré la politique d'austérité du pallier de gouvernement qui entraîne une baisse des transferts de l'ordre de 1.2 %.

Le Conseil municipal entend maintenir un taux de taxe compétitif tout en gardant le même niveau de service que par les années passées, même si cela demande une gestion serrée des dépenses courantes.

En plus de l'inflation, des hausses salariales prévues dans le cadre de la convention collective, de la hausse des coûts de la collecte des matières résiduelles et du coût des tarifs des *Écocentres* qui passe de 19 \$ à 25 \$ par porte et de la quote-part versée à la MRC de Brome-Missisquoi, le budget des dépenses courantes d'opérations de la Ville de Bedford pour 2015 est de 4,154,200 \$. Le budget total, incluant les remboursements de la dette et les dépenses en immobilisations se chiffre à 4,810,100,00\$.

Afin d'équilibrer le budget, les élus municipaux on choisit d'approprier des surplus accumulés de 308,604 \$. La tarification pour l'eau potable et traitement des eaux usées a été majorée légèrement afin de refléter l'augmentation des coûts.

Actuellement, la dette se situe approximativement à 4 085 500,00\$, soit 16 % des actifs consolidés de la Ville de Bedford.

Le Conseil municipal entend investir plus de 444 000,00\$ au cours de 2015 pour l'amélioration de ses infrastructures, parcs et espaces vert, stationnements et bâtiments publics. De plus, il se donne le mandat de réviser ses méthodes de fonctionnement en général et d'implanter, dans la mesure du possible, des manières de faire plus vertes et plus économiques dans l'utilisation de certains équipements.

Bien à vous,

Yves Lévesque, maire